Existe –t-il une invocation qu'une femme enceinte peut utiliser pour elle-même et pour son enfant

Quand une femme apprend qu'elle est enceinte , que doit elle faire pour que le fœtus se pote bien? Y-t-il des dhilkr à utiliser pendant les neuf mois de la grossesse?

Louanges à Allah

Nous ne sachions pas qu'il y ait dans la Sunna authentique des invocations réservées spécifiquement à la femme enceinte ou à dire au profit du fœtus . Les éléments qu'on y retrouve sur ce sujet sont apocryphes ou simples opinions personnelles fondées sur l'interprétation de certains versets ou des invocations jugées appropriées sans pouvoir être attribuées à la loi purifiée.

1. Parmi les éléments apocryphes , on trouve ceci: on dit que quand Fatimah était sur le point d'accoucher, le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) donna à Oum Salamah et à Zaynabou bint Djahsh l'ordre d'aller réciter auprès d'elle le verset du Trône et le verset: «Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la terre…» (Coran,7:54) et «Votre Seigneur est Allah qui créa les cieux et la terre»(Coran,10:3) ainsi que les Deux Protectrices (Coran,113 et 114). Ce hadith est apocryphe. Voir al-Kalim at.-Tayyib (161) d'Ibn Taymiyya, rétabli par al-Albani.

2.Parmi ce qui relève

de l'effort personnel d'interprétation ceci: cheikh Muhammad ibn Salih al-Outahymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a
été interrogé en ces termes: y-t-il des versets à réciter pour faciliter le travail d'une femme à l'accouchement? Voici
sa réponse: « Je ne sache pas que la Sunna enseigne qui que ce soit à ce propos. Cependant si quelqu'un récite devant une telle femme des éléments qui
évoquent la facilitation tels: «Allah vous veut ce qui facile et ne vous veut pas ce qui est difficile» ou des versets qui évoquent la grossesse et l'accouchement comme: «Aucune femelle ne
contracte une grossesse ni n'accouche sans qu'il le sache» ou la parole du Très haut: «Quand la terre tremblera d'un violent tremblement, et que la terre fera sortir ses fardeaux ,» (Coran,99:1-2), tout cela est utile, s'il plaît à Allah. Tout le Coran
constitue un remède, pourvu que celui qui le récite et celui au profit duquel on le récite croient à son efficacité.
En effet, il ne peut pas ne pas être efficace car le Transcendant et très haut dit: «Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants cependant. Cependant, cela ne fait qu'accroître
la perdition des injustes. » (Coran,17:82). Ce verset a une portée générale. Le Coran est un
remède et une miséricorde; le remède s'applique aux maladies du cœur qui résultent des ambigüités et les maladies qui
résultent des plaisirs et les maladies organiques difficiles à traiter.» Fatwa nouroune al- adharb,
cassette 257 face A.

http://www.ibnothaimeen.com/all/noor/article1210.shtml

La prière d'une femme pour son enfant est
exaucée. On peut espérer que la prière faite par une femme pour le bébé qu'elle
porte sera agrée par Allah Très haut, pourvu qu'elle remplisse les conditions de l'invocation et échappe aux facteurs qui en empêchent l'exaucement.

Il convient qu'elle multiplie les prières
pour une délivrance en paix, pour la droiture , la
bonne guidance, et l'assistance à bien faire et qu'il soit loyal envers ses père
et mère.

Allah le sait mieux.